

Rachida Dati

Paris, le 1 7 MAR. 2017

Ancien Ministre, Député Européen, Maire du VIIº Arrondissement

N/Ref. RD/ NS mh

Madame le Maire,

L'opération de dératisation que j'ai demandée à la Maire de Paris fin octobre 2016 n'a été lancée sur le Champ de Mars qu'à compter du mois de janvier dernier. J'ai depuis noté la présence de pièges sur ce site, mais le dispositif n'est actuellement pas assez dense pour limiter la présence des rats sur un espace qui accueille les touristes comme les familles.

La Maire de Paris, Anne HIDALGO a annoncé récemment vouloir renforcer le maillage des pièges sur le Champ de Mars. Cette action est bien sûr nécessaire, mais elle intervient tardivement.

En tant que Maire du 7e arrondissement, les usagers du Champ de Mars m'ont une nouvelle fois sollicitée pour procéder à une dératisation. Je compte donc agir sur les zones dans lesquelles la population de rongeurs est particulièrement inacceptable (présence d'enfants, de séniors).

L'entretien et la gestion du Champ de Mars relèvent de la Mairie de Paris. Je vous demande donc une dérogation pour pouvoir effectuer une opération de dératisation qui sera réalisée avec mes moyens de Maire d'arrondissement.

Je souhaite m'impliquer dans la nécessaire dératisation de cet espace et je sais pouvoir compter sur vous dans ce combat en faveur d'un espace public très apprécié des Parisiens.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Rachida DATI

Madame Pénélope KOMITES Adjointe au Maire de Paris Chargée des Espaces Verts, de la Nature, de la Biodiversité et des Affaires Funéraires